

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE BARRAUX AVIS DU MAIRE

Le Maire de la Commune a l'honneur d'informer ses administrés que le Conseil Municipal de BARRAUX se réunira, en séance ordinaire le :

JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020 à 20H00

Toutefois, et afin d'assurer la tenue de la réunion de l'organe délibérant dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, celle-ci se déroulera devant un public maximal de dix personnes autorisées à y assister en s'inscrivant auprès de l'accueil de la Mairie

ORDRE DU JOUR :

AFFAIRES GENERALES

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 juillet 2020
- Indemnités du Maire et des Adjointes – délibération complémentaire
- Souscription d'un contrat d'assurance couvrant le conseil juridique, l'assistance psychologique et les coûts qui résultent des obligations de protections des élus
- Désignation de représentants de la commune au sein d'organismes extérieurs
- Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

VIE ASSOCIATIVE

Attribution de subventions aux associations pour l'année 2020

RESSOURCES HUMAINES

- Actualisation du tableau des emplois de la collectivité
- Participation financière de la commune à la protection sociale complémentaire « maintien de salaire »

TRAVAUX

Demande de subvention pour la réfection de la salle municipale de La Gâche dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local

ACTUALITES, INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES, CALENDRIER.

Le Maire,
Ingrid BEATINI

Affiché le : 11/09/2020

